

Edmonton, le 31 janvier 2025

Appel d'offres-FRAP
Recherche de Consultant(e) pour animer un forum communautaire, réviser le plan stratégique actuel 2023-2026 et développer un nouveau plan stratégique 2026-2029 pour la Francophonie Canadienne Plurielle Société-FRAP

Date d'émission: le 31 janvier 2025

Date de clôture: 21 février 2025

Alphonse Ndem Ahola

Directeur général

Francophonie Canadienne Plurielle société-FRAP

L'utilisation du masculin dans ce document n'a que pour unique but d'alléger le texte et désigne tous les genres.

PRÉAMBULE

La FRAP est un organisme à but non lucratif et apolitique dont le mandat est de représenter les nouveaux arrivants et immigrants francophones et francophiles établis en Alberta et œuvrer pour leur inclusion sociale, économique et culturelle. Dans le cadre de ce mandat, la FRAP offre des services directs comprenant notamment l'accueil, l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants francophones et des services indirects comprenant notamment la coordination du programme d'établissement dans les écoles des prairies et des Territoires du Nord-Ouest. La FRAP offre ainsi des services diversifiés dans les centres urbains et les petits centres en Alberta avec des bureaux à Edmonton, Red Deer et Fort McMurray. Plus de 4000 personnes bénéficient de ses services.

OBJET

Par le présent appel d'offres, la Francophonie Canadienne Plurielle Société-FRAP souhaite recevoir des propositions d'un consultant qualifié pour élaborer un cahier de charge et sa mise en application dans le cadre d'un forum communautaire, faire une révision du plan stratégique courant (2023-2026) et concevoir un nouveau plan stratégique (2026-2029). Le consultant idéal aura de l'expérience en animation (forum, etc.), une bonne connaissance de la francophonie albertaine et du contexte de sa minorité en Alberta. Il devra aussi avoir une solide expérience en planification stratégique d'organisme communautaire à but non lucratif œuvrant aux paliers provincial et fédéral. Il doit être un excellent communicateur et savoir écrire avec clarté et concision.

ÉCHÉANCIER ET CONSULTATION

Ce projet doit être complété dans une période allant du 1^{er} mars au 31 décembre 2025. Respectivement, les versions finales du rapport du forum communautaire, de la révision de l'actuel plan stratégique et du nouveau plan stratégique devraient être présentées au comité d'organisation ainsi qu'à la direction générale de la FRAP.

MISSION ET PRINCIPES DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE PLURIELLE (FRAP)

Née d'une revendication pour une représentativité plus équitable des personnes d'origine immigrante aussi bien dans le corps enseignant que dans le corps administratif au sein du Conseil Scolaire du Centre-Nord (CSCN), la FRAP est un organisme à but non lucratif créé en 2014, qui aujourd'hui, représente les nouveaux arrivants et immigrants francophones et francophiles établis en Alberta et qui œuvre pour leur inclusion sociale, économique et culturelle. Dans le cadre de ce mandat, la FRAP offre des services directs comprenant notamment la coordination du programme d'établissement dans les écoles des prairies et des Territoires du Nord-Ouest.

En 2019, grâce à un financement de 1,8 million de dollars reçu du Ministère de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), la FRAP, à travers le programme PASE (Portail d'Accueil et des Services d'Établissement), a repris le mandat de l'ancien Centre d'Accueil et d'Établissement (CAE) pour l'accueil des Immigrants francophones du Nord de l'Alberta. Depuis lors, l'organisme n'a cessé de se développer : à travers ses effectifs, mais aussi à travers son expansion géographique

(ouverture des bureaux au Nord d'Edmonton et création des antennes de Fort McMurray et de Red Deer).

La FRAP, de par son programme PASE, s'aligne parfaitement aux objectifs globaux de Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), qui s'articule autour des 3 axes suivants :

1. La promotion des langues officielles et la favorisation de la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire d'une part, et la reconnaissance du rôle que joue l'immigration.
2. L'atteinte des trois objectifs principaux pour soutenir la vitalité des communautés francophones à savoir, accroître l'immigration francophone au Canada, à l'extérieur du Québec; appuyer l'intégration et la rétention réussies des nouveaux arrivants d'expression française et renforcer les capacités des communautés francophones.
3. La facilitation du parcours d'intégration francophone de qualité "par et pour les francophones"; les initiatives qui favorisent des partenariats communautaires; et l'appui à la réinstallation et à l'intégration des Réfugiés et aux besoins particuliers des femmes, des jeunes, des minorités visibles, etc.

La FRAP est appelée à développer et à élaborer ses grandes orientations et à réunir les documents pertinents (la planification stratégique 2023-2026, tous les rapports annuels d'activités des Assemblées Générales Annuelles depuis 2019 ainsi que toute autre document nécessaires) pour permettre au Consultant de livrer les produits que sont : le cahier de charge pour l'organisation du forum, le plan stratégique actuel révisé, et le nouveau plan stratégique.

Veuillez vous référer à notre site Internet pour plus de détails historiques et organisationnels à propos de la FRAP : www.frap.ca

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS DU CONSULTANT

Responsabilités

Le Comité d'organisation de la FRAP est à la recherche d'un Consultant pour :

1. Établir un cahier de charge pour un forum communautaire;
2. Animer et coordonner un forum communautaire visant à collecter des données pertinentes;
3. Réviser son plan stratégique courant et
4. Développer sa nouvelle planification stratégique.

Sous la direction du Comité d'organisation de la FRAP, le Consultant aura pour responsabilité de :

- Définir les buts, objectifs, et résultats attendus;
- Animer et coordonner le déroulement du forum et les discussions;
- Collecter les informations pour la révision du plan stratégique;
- Évaluer le forum;
- Rédiger un rapport du forum et

- Réviser le plan stratégique actuel.
- Élaborer un nouveau plan stratégique

Qualifications

Pour mener à bien ce projet, le consultant retenu devra avoir les qualifications suivantes :

- Des connaissances et de l'expérience dans la collecte et l'analyse de données;
- Des connaissances et de l'expérience avec les exercices de consultations populaires;
- Une bonne connaissance et compréhension des enjeux des Francophones dans le contexte de minorité en Alberta;
- Une bonne connaissance des différents organismes et intervenants en Alberta et au Canada de plus qu'une bonne compréhension des principaux enjeux et
- L'expérience dans l'élaboration de plan stratégique et de plan d'action.

Produits à livrer

Les produits suivants seront livrés par le Consultant :

1. Un cahier de charge pour l'organisation du forum;
2. Le plan stratégique en cours (2023-2026) révisé et
3. Un nouveau plan stratégique pour trois cinq ans (2026-2029)

ÉCHÉANCIER DE TRAVAIL

Le travail devra commencer le 1er mars 2025 et finir au plus tard le 31 décembre 2025.

La version finale de tous rapports devra être remise à la FRAP comme suit :

- Cahier de charge pour le forum, le 15 avril;
- Rapport du forum, le 30 juin;
- Plan stratégique courant révisé, le 30 juin et
- Nouveau plan stratégique, le 30 janvier 2026.

SOUSSION

Consignes pour déposer les offres

Les soumissions doivent être envoyées à l'attention de M. Alphonse Ndem Ahola, Directeur Général, par courriel à alphonse.a@frap.ca et la date limite pour le dépôt des soumissions est fixée au vendredi 21 février 2025 à 15h00 MST.

Questions

Toute demande de renseignement concernant les modalités ou le processus de l'appel d'offres peut être adressée à M. Alphonse Ndem Ahola, Directeur Général, par courriel à alphonse.a@frap.ca ou au 780-540-8682.

Les offres doivent contenir les renseignements et éléments suivants :

1. Lettre de présentation, incluant le nom du consultant, son adresse et une personne contact désignée.
2. Votre proposition devra comprendre un budget détaillé, taxes incluses :
 - a) Estimé du nombre d'heures
 - b) Séances de consultation
 - c) Préparation, production et dépôt de rapports
 - d) Voyage et autres coûts remboursables
 - e) Énoncé du coût total prévu
3. Échéancier pour la réalisation du travail et plan de travail
 - a. Fournir une description détaillée de l'approche proposée et des échéanciers de travail.
4. Deux (2) références consécutives à la réalisation de travaux similaires
5. Produits. Dans un texte narratif, décrire le travail que vous proposez et pourquoi vous êtes d'avis que votre approche contribuera à l'avancement des objectifs de la FRAP.

NORMES D'ÉVALUATION

Les offres reçues seront évaluées par le Comité d'organisation et le directeur général de la FRAP. Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

- Degré de compréhension des exigences de la FRAP telles que présentées dans la proposition (35 %);
- Expérience reconnue (35 %)
- Connaissance du milieu communautaire francophone en Alberta (20 %);
- Montant de la proposition en relation avec le travail proposé (10 %).

Adjudication du contrat

Le contrat sera adjugé au mérite. La FRAP se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute proposition et le contrat ne sera pas nécessairement accordé au moins-disant.

COÛT DU DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE PAR LES CANDIDATS

Les coûts pour l'élaboration d'une offre en réponse au présent appel seront assumés entièrement par les consultants candidats; aucun frais ne sera imputable à la FRAP d'aucune façon.

RETRAIT D'OFFRE

Toute offre peut être retirée par son auteur, à tout moment précédant l'échéance susmentionnée pour le dépôt; l'auteur doit exprimer son retrait par écrit. Les offres ne peuvent être modifiées après l'échéance susmentionnée.